Pressenti pour diriger la grande mosquée, l'imam de Créteil est menacé d'expulsion vers l'Algérie

02/12/2007 à 1h35

La commission d'expulsion (Comex) de la préfecture du Val-de-Marne doit se prononcer, lundi 3 décembre, sur le sort d'un imam algérien, Ilyes Hacene, âgé de 38 ans et installé en France depuis 1999. Cette procédure est fondée sur des rapports des renseignements généraux (RG), que *Le Monde* a pu consulter, selon lesquels l'imam de la mosquée de Créteil tiendrait régulièrement, depuis le début des années 2000, des prêches empreints d'une *"idéologie incitant à la discrimination, à la haine et à la violence à l'encontre du monde occidental et du peuple juif"*. L'avis émis par la Comex devra être confirmé ou non par le gouvernement.

suite